

Valoriser ses publications

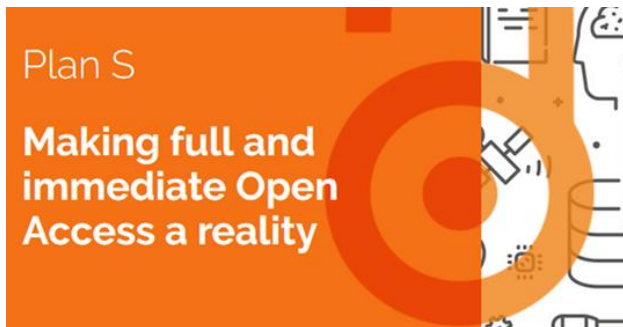
L'open access
Déposer dans HAL

Pourquoi ?

À PARTIR D'UN DÉPÔT UNIQUE DANS HAL



Parce que les financeurs/décideurs me le demandent



Depuis le CA du 25/09/2018

- Dépôt des **références** de toutes vos publications parues à **partir du 01/01/2018** (mais prochaine évaluation HCERES remontera vraisemblablement à 2016).
- Dépôt du **texte intégral pour les articles** selon les conditions définies par la loi Pour une République numérique (voir diapo 10).

Où ?



HAL : présentation

science ouverte

- Créée en 2001 par le

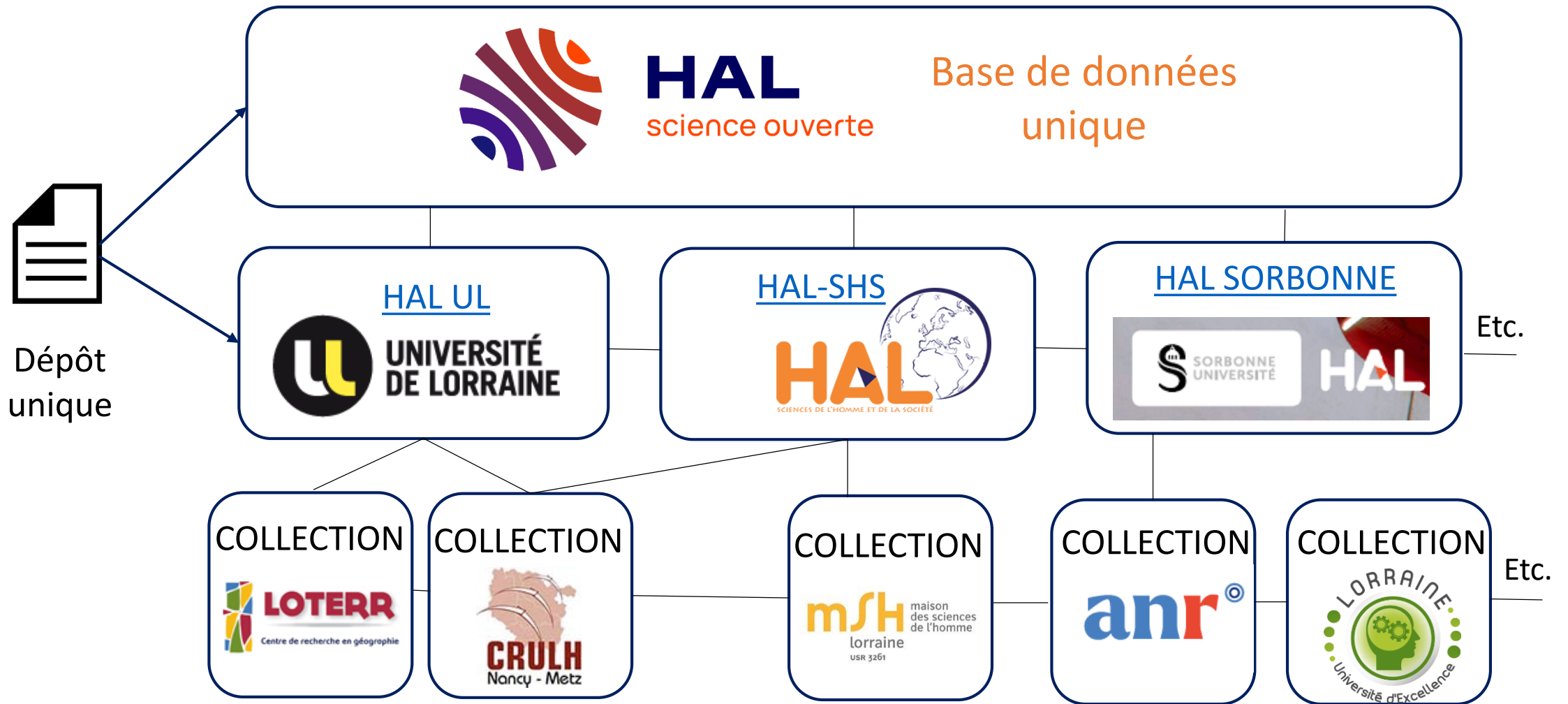


- Tutelles actuelles :



- Archive ouverte de nombreuses universités et organismes de recherche





Outil collaboratif

Auteurs bien affiliés = portails et/ou collections alimentés

Comment ?

Quel cadre juridique ?

- Pour les articles :
 - j'utilise le droit défini par la loi [Pour une république numérique](#) qui me permet de déposer, quel que soit le contrat signé avec l'éditeur, la **version acceptée pour publication**, dans un délai maximum de **6 mois** pour les STM et **12 mois** pour les SHS.
 - **Version acceptée pour publication** = post-refereeing = Final draft = author accepted manuscript (AAM) = Final Accepted Manuscript = Just Accepted Manuscript = Bon à tirer (BAT) = dernière version avant la publication, **sans** la mise en page éditeur.
 - Voir le [Guide d'application](#)

Quel cadre juridique ?

- Pour les articles → j'utilise le droit défini par la loi *Pour une république numérique*.
- Pour les communications, chapitres d'ouvrages, etc. → c'est mon contrat éditeur qui détermine les conditions du dépôt.
- Pour les thèses → je dépose à la BU qui se charge du signalement sur HAL.

Dépôt dans HAL : en 4 étapes

NB : avec l'accord de mes co-auteurs ! Et après avoir vérifié que le document n'a pas déjà été déposé !

- 1) Déposer le fichier (version autorisée = version acceptée pour publication ≠ PDF éditeur)
Pensez à afficher la vue détaillée pour ajouter un embargo si nécessaire.
- 2) Vérifier/compléter les métadonnées: titre, résumé, revue, etc.
Pensez à afficher la vue détaillée pour ajouter un financement ANR ou européen.
- 3) Vérifier/modifier les auteurs/affiliations
Pensez à vérifier les propositions de HAL et à les corriger si besoin. Etape essentielle !
- 4) Cliquer sur «Accepter les conditions» et «Déposer».

[Voir le mémo](#)

Avec qui ?

Une question ?

Plus de 5 min sur un dépôt ?

- Vos [bibliothécaires-référent·e·s](#) (par mail, téléphone, appel vidéo ou en présentiel)
- hal-contact@univ-lorraine.fr

Aussi souvent que nécessaire !